

Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en droit, génie, architecture, comptabilité, estimation des coûts de construction, ou autre sujet pertinent (autre qu'en PRD) (maximum 10)

Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)
Maîtrise ès sciences, Gestion de projet	Université du Québec à Chicoutimi	1991
Baccalauréat ès sc. appliquées, Génie civil	Université Laval, Québec	1982

Expérience professionnelle : *Veillez préciser votre expérience professionnelle*

Organisation	Titre / fonction	Date (année)
Revay & Associés ltée	Conseiller principal	2020
Ministère des transports du Québec	Responsable coordonnateur, Module réclamations sur contrats	2010-2017
Ministère des transports du Québec	Chargé d'études, Module réclamations sur contrats	1997-2010
Ministère des transports du Québec, Direction territoriale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Est	Ingénieur, Module Études, Inventaires, Programmation et circulation	1994-1997
Société d'énergie de la Baie James (SEBJ)	Adjoint technique en Planification et contrôle des coûts, Chantier Laforge 1	1992-1993

Expérience à titre de médiateur(trice) ou d'arbitre dans le domaine de la construction et/ou dans le règlement des différends dans le cadre de contrats de construction : *Veillez fournir les détails de 10 dossiers où vous avez agi comme médiateur(trice), arbitre ou intervenant-expert, sans donner d'information confidentielle. **Maximum trois lignes par dossier.***

À titre de chargé d'études en réclamations sur contrat pendant 13 ans, j'ai défini des propositions de règlement qui ont conduit à des règlements acceptés par les parties dans plus de 85% des cas qui m'ont été soumis. Considérant que je traitais une vingtaine de dossiers par année, c'est plus de 200 dossiers réglés au fil des ans.

Témoignage à titre d'expert sur les pertes de productivité et les coûts de prolongation de chantier dans le cadre d'un processus d'arbitrage sur les travaux de terrassement de l'échangeur Décarie à Montréal. Arbitrage entre le Groupe Hexagone et le Procureur général du Québec pour le compte du Ministère des transports. Audience tenue en 2018.

Participation, à titre de client et de négociateur, à trois conférence de règlement à l'amiable devant juge (CRA) pour le compte du Ministère des transports pour un dossier de réparations des dalles de béton sur autoroute, un dossier de réfection de pont et un dossier de construction d'un mur clouté. Les trois CRA ont conduit à un règlement.

Participation, tantôt à titre d'expert sur les coûts des préjudices encourus, tantôt à titre de client, à une dizaine de règlement hors cour entre le Procureur général du Québec et des entrepreneurs. Les dossiers portaient sur des sujets variés reliés à la construction routière: excavation de roc de masse, construction de route à 4 voies divisées avec ponceaux en arche de grandes dimensions, réparations de ponts, réparation d'un ponceau par insertion, application de pénalités contractuelles.